



CHARTRE D'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL ET DE CONFIDENTIALITE DE L'ANNUAIRE M3P

L'annuaire M3P a pour vocation de rendre visibles des psychologues cliniciens et psychologues psychothérapeutes exerçant en libéral, non conventionnés, et les psychologues salariés, attachés à une pratique du soin psychique respectueuse de la déontologie professionnelle, de la singularité des personnes et de la liberté clinique.

En sollicitant son inscription au sein de cet annuaire, chaque professionnel reconnaît partager les principes suivants.

1. ENGAGEMENT PROFESSIONNEL DES PSYCHOLOGUES INSCRITS

Respect de la déontologie professionnelle

Le psychologue inscrit affirme exercer dans le respect du Code de déontologie des psychologues, fondé notamment sur la responsabilité professionnelle, la compétence, l'indépendance technique, le secret professionnel et la liberté de choix des méthodes et références théoriques.

Primauté de la rencontre clinique

Le psychologue inscrit reconnaît que tout accompagnement psychologique ou psychothérapeutique repose avant tout sur une évaluation clinique individualisée, sur la qualité de la relation thérapeutique et sur l'adaptation du cadre de travail aux besoins singuliers de chaque personne.

Respect du consentement libre et éclairé

Le psychologue veille à garantir à toute personne consultant un accès au soin fondé sur un choix libre et éclairé de son praticien, ainsi qu'une information claire concernant les modalités, les objectifs et le cadre de l'accompagnement proposé.

Confidentialité et protection de la parole

Le psychologue s'engage à offrir un espace de consultation confidentiel, basé sur le secret et la discrétion professionnelle, garantissant la sécurité de la parole, le respect de l'intimité et la confiance nécessaire au travail thérapeutique.

Indépendance clinique

Le psychologue inscrit défend une pratique préservée de toute prescription administrative, protocolaire ou médico-économique susceptible de restreindre son autonomie clinique, de rigidifier le cadre thérapeutique ou d'altérer la liberté de choix du patient.



Défense de la pluralité des approches psychothérapeutiques

Le psychologue reconnaît la diversité des approches théoriques, méthodologiques et psychothérapeutiques comme constitutive de la richesse et de la pertinence du soin psychique. Il affirme son attachement à cette pluralité et refuse toute uniformisation réductrice des pratiques.

2. CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'ANNUAIRE

L'inscription à l'annuaire M3P est réservée aux psychologues cliniciens et psychologues psychothérapeutes exerçant en libéral et ne participant pas au dispositif de conventionnement MonSoutienPsy, et aux psychologues salariés souhaitant signifier également leur boycott du dispositif.

Le professionnel inscrit certifie l'exactitude des informations transmises lors de son référencement.

Il s'engage à informer l'Association M3P de toute modification de sa situation professionnelle susceptible d'affecter sa présence au sein de l'annuaire, par le formulaire de contact.

L'Association M3P se réserve le droit de refuser, de suspendre ou de retirer toute inscription qui ne correspondrait plus aux critères de référencement de l'annuaire ou qui serait contraire à l'esprit de la présente charte.

3. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES ET CONFIDENTIALITE - RGPD

Les informations recueillies lors de l'inscription à l'annuaire font l'objet d'un traitement informatique par l'Association M3P, responsable du traitement, aux seules fins :

- d'assurer le référencement des professionnels au sein de l'annuaire ;
- de permettre la mise à jour des informations publiées ;
- de transmettre aux inscrits les informations, actualités et communications de l'Association M3P.

Les données collectées sont strictement réservées à l'usage de l'Association M3P.

Elles ne font l'objet d'aucune vente, location, cession ou transmission à des tiers à des fins commerciales.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, chaque inscrit dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition ou de suppression des données le concernant.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment par simple demande adressée à :

m3p.association@gmail.com



L'inscription à l'annuaire vaut consentement au traitement de ces données dans les conditions précitées ainsi qu'à l'inscription sur la liste de diffusion de l'Association M3P.

4. VALIDATION DE L'INSCRIPTION

En sollicitant son inscription dans l'annuaire M3P, le professionnel reconnaît :

- ☐ exercer en qualité de psychologue clinicien et/ou psychologue psychothérapeute en libéral ou salarié non conventionné ;
- ☐ avoir pris connaissance de la présente charte et en accepter les termes ;
- ☐ accepter de figurer sur la liste de diffusion de l'Association M3P afin de recevoir ses informations et actualités.

Le Conseil d'administration de l'Association M3P

**Mouvement des Psychologues cliniciens et des
Psychologues Psychothérapeutes - M3P**

25 rue Roger Salengro

51100 REIMS

Association déclarée le 26 octobre 2021 n°W513009520

m3p.association@gmail.com

www.associationm3p-psychologues.fr/.com